



Le passeport pour l'économie numérique a été officiellement lancé le 03 novembre 2006 par Renaud DUTREIL ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. De quoi s'agit-il exactement, découvrez le dans notre dossier du mois. Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous laissons découvrir nos petits cadeaux de Noël joint à cette première lettre de l'année 2007.

Les animateurs CEMI,  
Valérie MALZAC et Arnaud PRUNET



## ACTUALITÉS

### Internet Explorer version 7 est enfin disponible en version finale :

Après cinq ans d'attente et de nombreuses améliorations de la version 6, Internet Explorer version 7 de Microsoft est disponible en téléchargement sur le site Windows Update.

Cette nouvelle mouture du logiciel apporte la navigation par onglets, la gestion des fils RSS, un filtre anti phishing (cf. *définition du mois*) et une amélioration de l'impression des pages Internet.

<http://update.microsoft.com/windowsupdate/v6/default.aspx?ln=fr>

### Une taxe pour le recyclage des appareils électroniques :

Depuis le 15 novembre 2006, une taxe est appliquée sur tous les appareils électriques et électroniques vendus en France. Le but de cette taxe est de financer la collecte et le recyclage de ces matériels particulièrement polluants. Le surcoût occasionné varie de 1 centime pour un téléphone portable à 13 euros pour un congélateur. Les commerçants sont ainsi obligés d'afficher le montant exact de cette taxe sur l'étiquette des produits. Ces mêmes commerçants ayant aussi obligation de reprendre l'ancien matériel du client si ce dernier achète un nouvel appareil.



## AGENDA

### Les stages informatiques du Centre Multimédia et Internet (CEMI)

- Vous allez recevoir, d'ici la fin de l'année, la nouvelle plaquette de présentation des formations. N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins en nous renvoyant votre bordereau de pré inscription ou en nous contactant, par téléphone, fax ou mail, afin d'avoir plus de renseignements (organisation, fonctionnement, financement...).



## L'ASTUCE DU MOIS

### Utilisez facilement les pièces jointes envoyées par mail :

Vous recevez souvent des documents par pièce jointe dans votre messagerie.

Certaines fois, ces documents doivent être modifiés avant d'être retournés à l'expéditeur du message. Lorsque l'on ouvre ce document par un double-clic classique, on peut ensuite le modifier puis le sauvegarder par simple clic sur la disquette (ou encore menu fichier puis Enregistrer).

Mais attention, ce document n'a pas été sauvegardé dans votre espace de stockage habituel. Il se trouve dans un dossier temporaire correspondant aux fichiers téléchargés.

Retrouver ce document n'est pas chose aisée mais plus embêtant, si vous ré ouvrez le document à partir de votre messagerie, vous risquez d'écraser votre document modifié et donc de perdre vos ajouts.

Pour retrouver le document, il faut avoir recours à la fonction « rechercher » de votre explorateur et cibler le document à l'aide des filtres de recherche (par l'extension du fichier, la date de modification, certains termes contenus dans le document, ...).

La meilleure règle pour éviter ce genre de désagrément est de toujours enregistrer en local la pièce jointe que vous comptez modifier pour ensuite y accéder et la sauvegarder comme vous le faites avec vos autres documents. Ce choix est préférable à l'ouverture directe dans un logiciel associé (cela permettra aussi au logiciel anti-virus de scanner le document lors de l'enregistrement).

Pour éviter ces problèmes, certains logiciels de messagerie (mais ils sont rares) ouvrent d'ailleurs ces pièces jointes en lecture seule et demandent alors obligatoirement un dossier de stockage lors de l'enregistrement. C'est une bonne tactique pour ne pas se faire piéger par ces fichiers temporaires.



## LE LOGICIEL DU MOIS

### Connaître rapidement la taille des dossiers de mon ordinateur :

Pour connaître la taille d'un répertoire et des dossiers qui le composent, il est possible d'obtenir l'information en affichant les propriétés de chacun des dossiers. Cela se fait par un clic bouton droit sur le dossier puis en sélectionnant l'option Propriété.

Mais il est alors nécessaire de le faire pour chacun des dossiers, ce qui risque d'être plutôt fastidieux.

Il existe heureusement des outils qui sont justement là pour répondre à ce besoin.

**WinDirStat** est un logiciel gratuit C'est une application autonome qui vous donne pour chaque dossier bien sûr sa taille mais aussi le pourcentage d'occupation par rapport à l'ensemble, le tout accompagné d'un visuel graphique. Il vous permet aussi de connaître la place occupée par type de document. C'est un produit très pratique et indispensable pour avoir une vision rapide de l'espace occupé par chaque sous-dossier.

C'est un outil indispensable lorsqu'il est nécessaire de trouver rapidement de la place sur votre disque dur. Ainsi on peut opérer immédiatement à l'endroit où sont localisés les fichiers les plus volumineux.

Vous pouvez télécharger ce programme sur <http://windirstat.info>.

Il existe aussi un deuxième produit plus léger : **Folder Size** qui se greffe sur votre explorateur de fichier et vous permet de rajouter une colonne "taille du dossier" qui sera renseignée automatiquement grâce à cet outil. Ce logiciel est disponible <http://foldersize.sourceforge.net>.



## LE SITE INTERNET DU MOIS

### Utiliser un moteur de recherche « humain » :

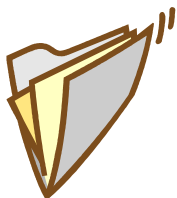
Avec l'arrivée de la deuxième génération d'Internet : le Web 2.0 (cf. lettre de diffusion n°7), apparaissent une foule de nouveaux services. Le moteur « humain » Lycos IQ en fait partie.

Ce moteur de recherche permet de poser des questions en langage naturel parce que ce sont des personnes qui répondent et non un logiciel. Autre atout majeur du système, c'est de pouvoir effectuer une recherche sur une photo, un tableau...

Tout est basé sur le savoir de chaque internaute, un peu à la manière des forums. Pour effectuer une recherche, nul besoin d'être inscrit au service. Cependant, il est plus intéressant d'être inscrit que visiteur (mémorisation de favoris consultables partout, possibilité d'obtenir des crédits à proposer en « récompense » des réponses trouvées).

Tout le monde peut répondre aux questions des autres utilisateurs du service. Les plus assidus sont appelés experts dans le jargon Lycos. Un classement général des meilleurs experts est même disponible sur le site.

<http://iq.lycos.fr>



## LE DOSSIER DU MOIS :

### Le passeport pour l'économie numérique :



Dans notre économie, mondiale et fortement concurrentielle, les petites entreprises ont besoin, pour se développer, d'innover dans leur fonctionnement comme dans leur organisation. Le développement des usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) apparaît de plus en plus comme un levier essentiel pour leur compétitivité et leur performance.

Partant du constat que 700 000 entreprises de moins de 20 salariés étaient encore coupées de l'Économie Numérique en 2006, le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales a mis en place un programme intitulé : « Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique », ceci afin d'aider les TPE à rattraper leur retard.

Ce programme s'articule autour de 3 volets :

- 1 - Sensibiliser les chefs d'entreprise et leur entourage aux enjeux du numérique (spots publicitaires à une heure de grande écoute sur 2 chaînes de télévision nationale : TF1 et M6).
- 2 - Offrir gratuitement de découvrir et de s'initier aux outils et aux usages du numérique (inscription, choix des modules et obtention du passeport numérique après suivi de 3 modules).
- 3 - Guider les TPE en structurant une offre commerciale mieux adaptée aux besoins.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère a été choisie en Lozère comme point d'accueil du passeport pour l'économie numérique. Un animateur se tient ainsi à votre disposition afin de définir avec vous les besoins réels de votre entreprise dans le domaine des TIC.

Retrouvez plus d'informations sur le site du Ministère des PME, de l'Artisanat et des Professions Libérales, dédié au passeport numérique : <http://www.econumerique.pme.gouv.fr>.



## LA DEFINITION DU MOIS :

**Phishing** : parfois appelé hameçonnage, est un terme désignant l'obtention d'informations confidentielles (comme les mots de passe ou d'autres informations privées), en se faisant passer auprès des victimes pour quelqu'un digne de confiance ayant un besoin légitime de l'information demandée.